

Rapport d'activité 2022

SOLiHA AGENCE
IMMOBILIÈRE
SOCIALE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

MORBIHAN

SOMMAIRE

04 LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

06 L'ÉQUIPE

10 NOTRE PARC LOCATIF

13 RETOUR SUR L'ACTIVITÉ

21 RÉTROSPECTIVE 2022

22 PROJETS 2023



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Après deux ans durant lesquels notre quotidien a été mis entre parenthèses, nous pensions passer cette année 2022 sous le signe du renouveau. La France se réveillait de ses confinements successifs et le pays se préparait à vivre l'après crise sanitaire. Chacun faisait l'inventaire des dégâts causés par ces années vécues en pointillés, et alors que nous commençons à pouvoir revivre normalement, sans les contraintes liées au COVID, le 24 février 2022, la Russie envahissait l'Ukraine.

Les nations incroyables voyaient ainsi des chars envahir ce pays aux frontières de l'Europe. Le conflit armé a poussé plus de 8 millions d'Ukrainiens à quitter leur territoire. De nombreux pays Européens se sont alors mobilisés pour les accueillir, dont la France.

Fidèle à son engagement, notre association s'est immédiatement rapprochée des services de l'Etat pour signifier son soutien et sa disponibilité concernant l'accueil des ressortissants Ukrainiens. Et nous avons été entendus, puisque le 28 mars 2022 nous étions désignés par la Direction Départementale des Emplois, du Travail et des Solidarités parmi les référents sur ce dispositif, au sein du Morbihan.

La création d'un service dédié a, de ce fait, été indispensable. Nous avons recruté du personnel, acheté du matériel et mis en place les outils et tableaux de suivi nécessaires. Nous n'avons pas ménagé nos efforts, et sommes parvenus en 15 jours seulement à ouvrir le service destiné à l'accueil des réfugiés Ukrainiens. Notre mission était alors de capter des logements « éphémères » tels que des résidences secondaires, des gîtes ou encore du meublé touristique afin d'y installer temporairement ces ménages.

Dans le cadre de cette action, nous avons embauché deux gestionnaires à plein temps et quatre bénévoles. En tout, il nous a fallu réaliser plus de 1 000 entretiens téléphoniques et presque 200 visites. Ceci nous a permis de capter 59 logements autonomes, 15 dépendances et 14 hébergements chez l'habitant, et ainsi de loger 95 personnes dont 25 enfants.

C'est une grande satisfaction pour notre association d'avoir pu apporter un peu de sérénité et de réconfort à ces familles touchées par l'horreur de la guerre.

Toutefois, nous avons toujours veillé à ne pas impacter l'offre de logement pérenne dont dispose notre structure, car nous l'évoquions l'année dernière, il est de plus en plus difficile de se loger dans le Morbihan, les ressources des Morbihannais n'étant plus en adéquation avec les prix pratiqués. Aussi, notre action n'a jamais eu autant de raison d'être que ces derniers temps.

En effet, l'augmentation des prix, que ce soit, à la vente ou à la location, la loi « climat et résilience » qui incite malheureusement de nombreux propriétaires bailleurs à vendre leur bien, viennent tendre un marché déjà saturé. Et à cela, est venu s'ajouter un dispositif fiscal moins incitatif que le précédent.

Ce contexte économique complexe n'a pourtant en rien entaché notre volonté et notre détermination à apporter des solutions pérennes aux ménages Morbihannais en mal de logement.

Aussi, **nous avons redoublé d'énergie afin de nous renouveler dans notre recherche de logements.** Nous nous sommes ainsi rapprochés des collectivités locales dans le but de mettre en place de nouveaux partenariats, qui ont porté leurs fruits, puisque **nous sommes parvenus à capter 21 logements communaux ces 18 derniers mois.**

Il est l'heure désormais de faire une introspection sur l'année qui vient de s'écouler, et à ce stade j'aimerais revenir sur quelques éléments marquants de l'année 2022 :

- Tout d'abord, les rangs de l'agence se sont étoffés et nous avons eu le plaisir de confirmer Madame Katherine BOUESSEL DU BOURG au poste de gestionnaire administratif à l'accueil. Son sourire et sa bienveillance sont désormais à disposition de notre public pour une durée indéterminée. Nous avons également accueilli Mesdames Gaël COUM et Christelle LE BRAS, nos gestionnaires dédiées au service Ukraine et Madame Karine LE GARREC en alternance, au poste d'assistante de gestion. Enfin, le contrat d'apprentissage de Madame Emma SOUPLLET a été renouvelé pour un an, tant nous étions satisfaits de son investissement. Leur implication à toutes s'accorde parfaitement à cet esprit solidaire qui règne au sein de l'association.
- Cette année, nous avons été sollicités par notre fédération pour réaliser un audit auprès de l' AIS Loire-Puy de Dôme. Cette structure était en difficulté car elle ne parvenait pas à stabiliser ses équipes. Ainsi, notre directrice, Madame Mélodie MOREELS s'est rendue sur place pour les accompagner dans leur réflexion de redécoupage des postes et des services. Cette mission fut une réussite et cette AIS dispose désormais d'une organisation en adéquation avec leurs besoins.
- Malgré le contexte, **notre association affiche un taux de recouvrement à 99,53%**. Ce résultat remarquable met en exergue l'accompagnement « à la carte » que pratique notre conseillère en économie sociale et familiale, Madame Stéphanie CADRO. La qualité du suivi qu'elle assure au quotidien a permis de maintenir sereinement dans leur logement nos ménages les plus sensibles.
- Enfin, en 2018 notre association avait adhéré au dispositif « Logement d'abord » résultant du plan quinquennal initié par l'Etat. Il se terminait donc en 2022. Pour mémoire, notre mission consistait à prospecter le parc privé en vue de développer l'offre de logements pour un public sortant d'hébergement. Dans le cadre de cette action nous avons capté 141 logements et contribué à loger 314 personnes dont 114 enfants. Ce programme ayant été mené avec succès et la demande en logement social ne désespérant malheureusement pas, il a été reconduit par le biais d'un renouvellement du dispositif.

En conclusion,

Malgré une situation économique instable, notre expérience et notre implantation sur le territoire Morbihannais nous ont permis d'aborder sereinement cette période difficile où le marché immobilier reste très incertain.

La force de notre conviction et notre envie d'apporter une offre abordable à un public en mal de logement, nous incitent à nous réinventer sans cesse afin de surmonter les impondérables de notre société actuelle.

Cette volonté commune de réussir, ainsi que la mobilisation de nos équipes rendent légitime notre capacité à relever les nouveaux défis qui se présentent à nous. **Et c'est avec la même détermination que nous continuerons à œuvrer étant plus que jamais convaincus du bien-fondé de notre action.**

Je terminerai mes propos, fidèle à mes habitudes, par une citation de l'Abbé Pierre qui prend un sens particulier en ces temps armés :

"Les plus beaux combats sont ceux que l'on mène pour les autres."

Je vous remercie.

Jocelyne TEXIER-GUILLAUME

■ L'ÉQUIPE

Directrice
Mélodie MOREELS

Pôle administratif :

- Katherine BOUESSEL DU BOURG - Gestionnaire administratif

Pôle prospection :

- Anne GUICHARD - Conseillère en gestion de patrimoine
- Emma SOUPLET - Conseillère en gestion locative en alternance

Pôle gestion :

- Valérie BOURSERIE - Gestionnaire immobilier
- Eva JEHANNE-DELACHAUSSEE - Gestionnaire immobilier
- Nolwenn JOUVINIER - Gestionnaire immobilier
- Karine LE GARREC - Assistante de gestion en alternance

Pôle comptable :

- Christelle MOUNIER – Responsable administratif et financier
- Anne LUCAS - Gestionnaire administratif et comptable

Pôle social :

- Stéphanie CADRO - Conseillère en économie sociale et familiale

Pôle dispositif Ukraine :

- Christelle LE BRAS - Gestionnaire locatif mission Ukraine





PORTRAIT



Je m'appelle Christelle Le Bras, je suis gestionnaire locatif au sein du service UKRAINE chez SOLIHA AIS Morbihan depuis avril 2022.

Après un BAC Arts plastiques & Histoire de l'Art, un BTS action & communication publicitaire et un an en architecture, j'ai principalement occupé des postes d'assistante commerciale pendant plus de 20 ans dans divers secteurs d'activité, essentiellement le domaine de l'Habitat.

Après une rupture conventionnelle, j'ai cumulé plusieurs CDD dans des entreprises et associations du secteur sanitaire et social, domaine qui me correspond davantage. **Ce qui m'a tout naturellement amenée à postuler chez SOLIHA, motivée tant par l'aspect humanitaire de la mission UKRAINE, que par le caractère social de l'agence.**

Dans le cadre de l'accueil des ressortissants Ukrainiens, je visite et labellise sur tout le Morbihan, des logements mis à disposition gracieusement par des propriétaires pour 6 à 12 mois en moyenne.

Je participe aux commissions d'attribution animées par la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), qui valide les orientations des familles Ukrainiennes recensées par l'association COALLIA (en charge du suivi social et administratif des Ukrainiens) vers les logements que j'ai labellisés.

Je capte les mandats transitoires de gestion, j'effectue les états des lieux entrants et sortants, et j'établis les baux. Je suis en lien quotidien avec les propriétaires-bailleurs, la DDETS et COALLIA afin d'assurer au mieux, et dans les meilleures conditions l'accompagnement des ménages Ukrainiens.

Ce poste requiert bien évidemment une sensibilité à la situation en UKRAINE, une aisance relationnelle, un goût du travail simultané en autonomie et en équipe, de la réactivité, et en amont un bon discernement pour évaluer les motivations des candidats hébergeant, afin d'éviter toute déconvenue pour nos réfugiés.

Ce sont ces liens créés avec tous les acteurs autour de cette mission, et cette volonté de mener à bien, qui m'apportent au quotidien satisfaction, ainsi que de contribuer à apporter un peu de répit et de réconfort à ces familles qui fuient la guerre.

Une des actions dont je suis la plus fière, ou plutôt qui m'a le plus touchée, est d'avoir accompagné une famille dans plusieurs étapes jusqu'à sa parfaite autonomie. En Août 2022, un couple de la Presqu'île de Rhuys a signalé à la préfecture qu'ils hébergeaient depuis quelques jours un couple et leurs 3 petites filles. À la demande de la DDETS, j'ai labellisé les pièces mises à disposition « chez l'habitant » et validé le maintien de la famille chez les hébergeants dans l'attente de l'attribution d'un logement autonome.

J'ai constaté que la cohabitation se passait à merveille, le père de famille avait déjà trouvé du travail, les hébergeants débordaient de gentillesse et de générosité, et les hébergés faisaient preuve d'une infinie reconnaissance, d'une volonté de s'intégrer et d'une résilience qui forçaient l'admiration.

Au hasard d'une rencontre, une propriétaire en résidence principale sur la même commune mais disposant d'un appartement à Nantes, touchée par la situation, a proposé de laisser sa maison quelques mois à disposition de la famille Ukrainienne.

J'ai ainsi labellisé ce logement qui a été attribué à la famille ; des liens se sont noués au point que la propriétaire est revenue passer plusieurs week-ends dans sa maison avec les Ukrainiens très heureux de se sentir un peu chez eux, les 3 petites filles considérant à présent la propriétaire comme leur grand-mère.



La mère de famille vient de trouver elle aussi du travail et la famille emménage bientôt dans un logement qu'ils ont trouvé par leurs propres moyens. Le couple d'hébergeants qui les avait recueillis et la propriétaire du logement actuel sont régulièrement en contact avec la famille et ont bien l'intention de maintenir les liens et de continuer à les accompagner.

C'est ça qui me motive à me lever le matin pour aller travailler. L'idée que chaque jour des situations différentes peuvent se présenter, que de nouveaux défis sont à relever, et bien que parfois le contexte soit difficile à gérer, de belles histoires viennent ensoleiller mes journées.

Et quel plaisir tous les jours de retrouver mes collègues à l'agence ! Trois générations de femmes toutes formidables, investies dans leurs tâches respectives et œuvrant chaque jour dans la bonne humeur et la bienveillance. Une équipe soudée, solidaire, portée par une directrice dynamique, empathique et fédératrice.

Chez SOLIHA AIS Morbihan, je me sens chez moi !

NOTRE PARC LOCATIF

Les 892 logements gérés par l'agence sont répartis sur 170 communes dans tout le département du Morbihan.

On dénombre :

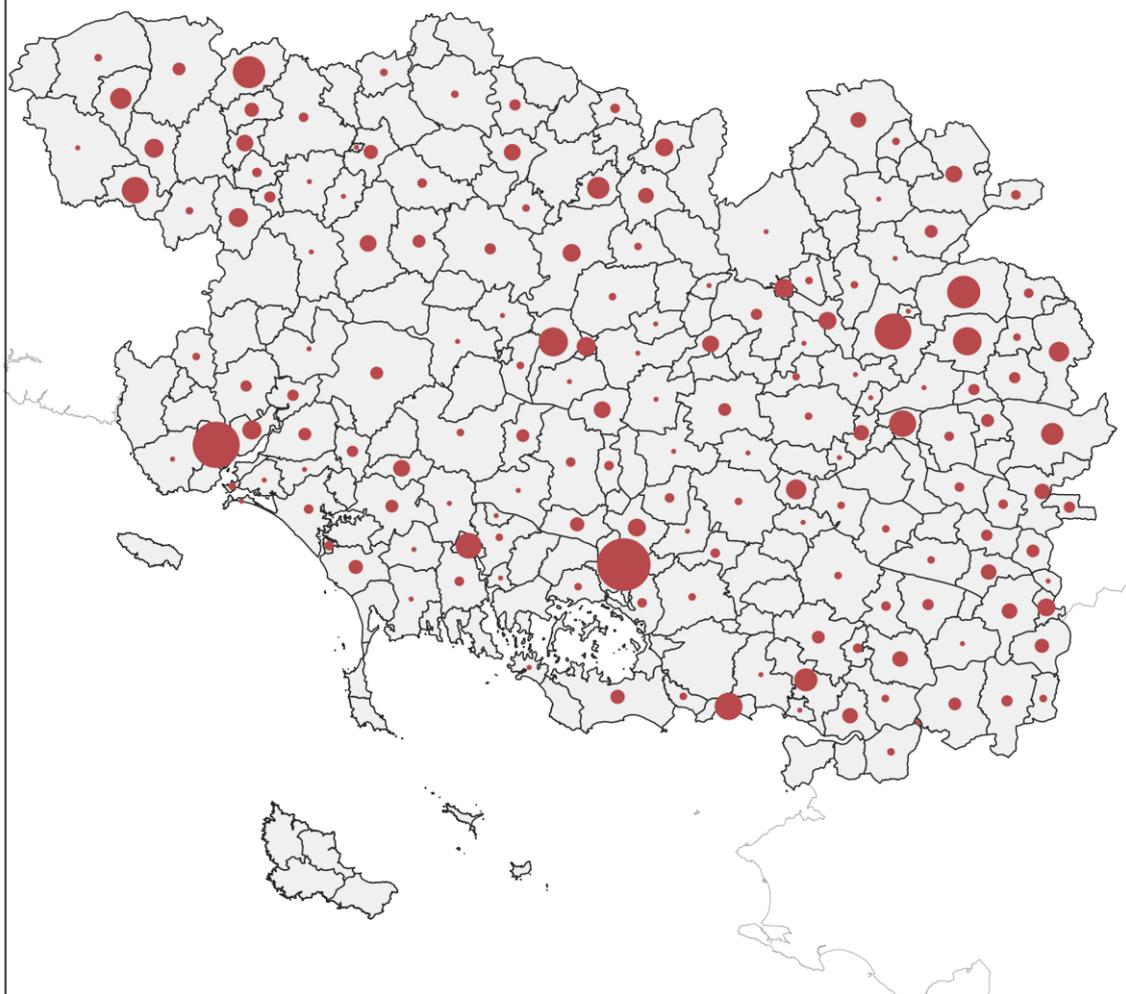
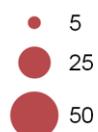
- 868 baux pérennes
- 24 domiciles partagés

■ RÉPARTITION DU PARC LOCATIF SUR L'ENSEMBLE DU MORBIHAN

SOLIHA AGENCE
IMMOBILIÈRE
SOCIALE
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

RÉPARTITION DU PARC DE LOGEMENTS GÉRÉS PAR SOLIHA AIS

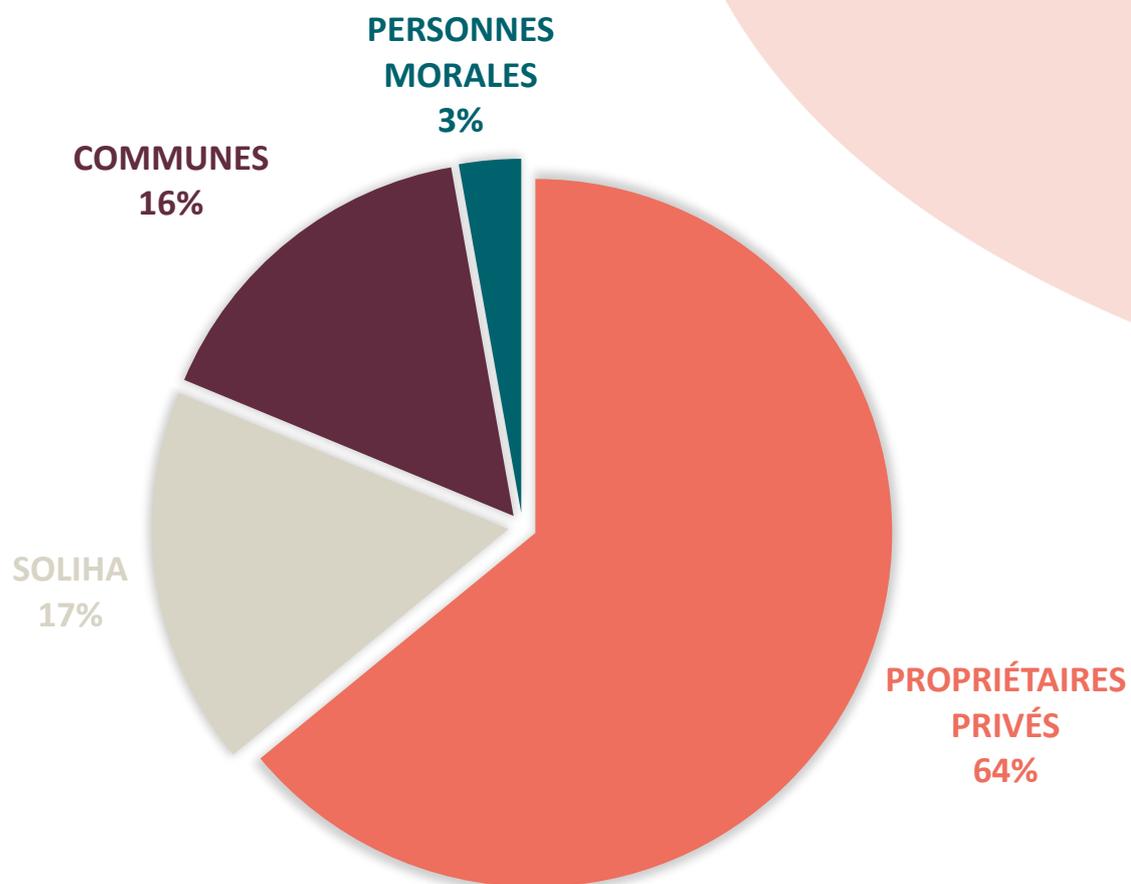
Nombre de logements
par commune



adil
du Morbihan

Source : SOLIHA AIS
Traitement : ADIL 56
Réalisation : ADIL 56
Date de mise à jour : 02/05/2023

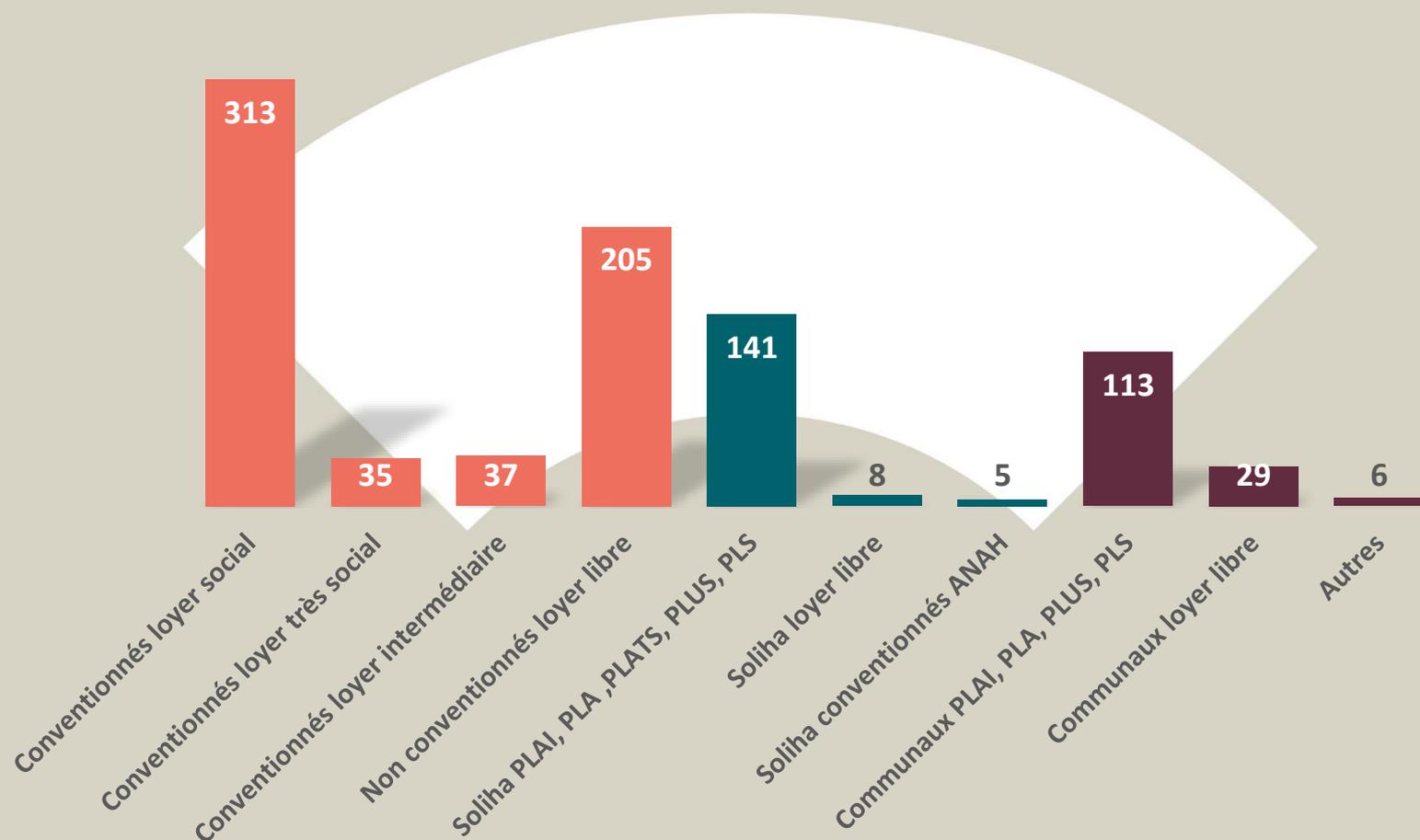
■ QUI SONT NOS MANDANTS ?



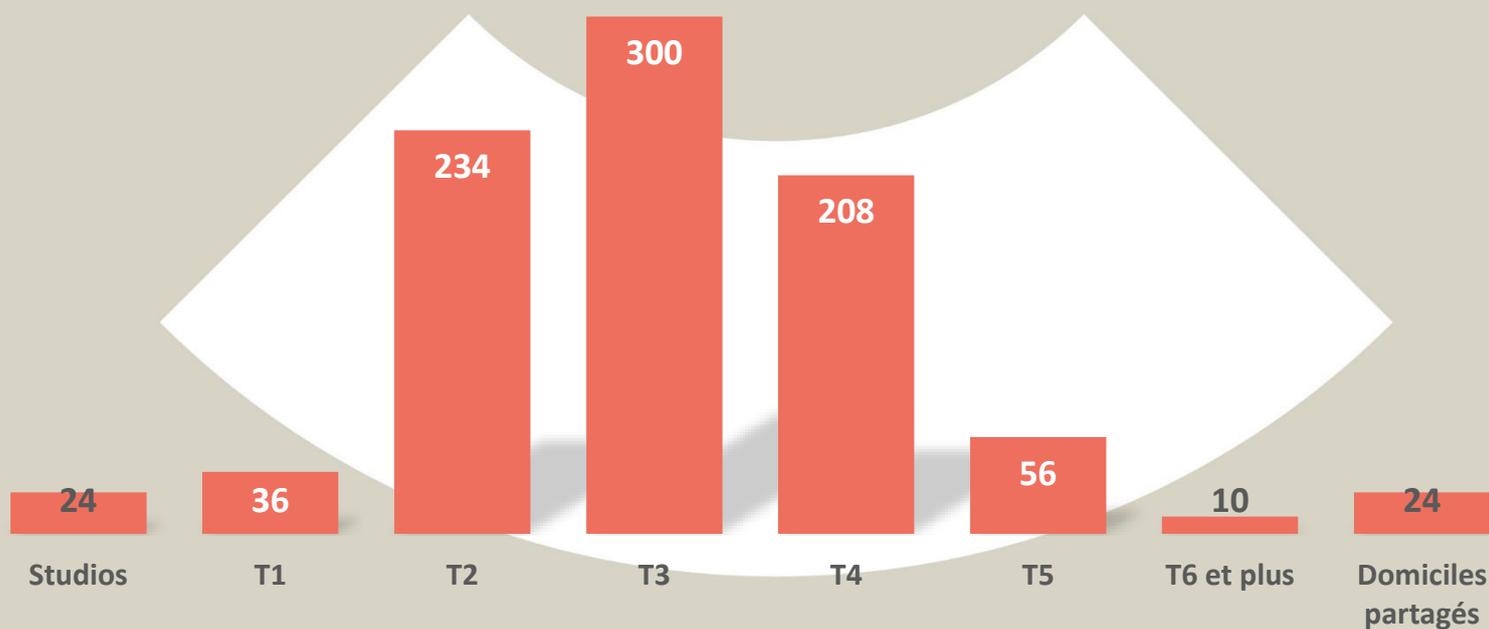
L'agence compte 517 mandats actifs en 2022, soit 417 propriétaires-bailleurs solidaires !



TYPE DE LOYER SUR LES BAUX PÉRENNES



RÉPARTITION DE NOTRE PARC DE 892 LOGEMENTS PAR TYPOLOGIE

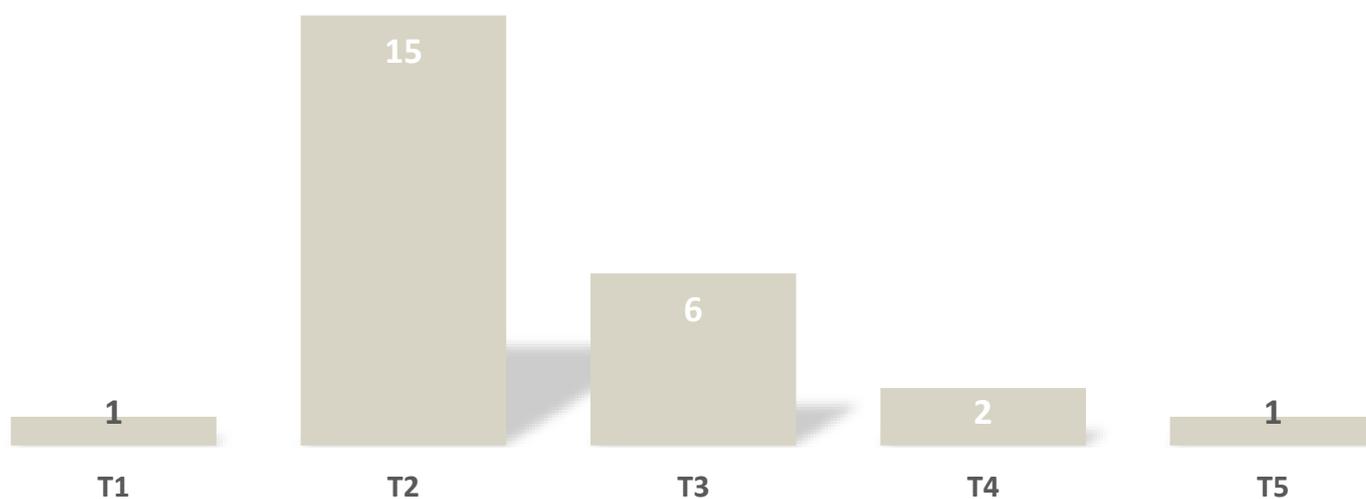


RETOUR SUR L'ACTIVITÉ 2022

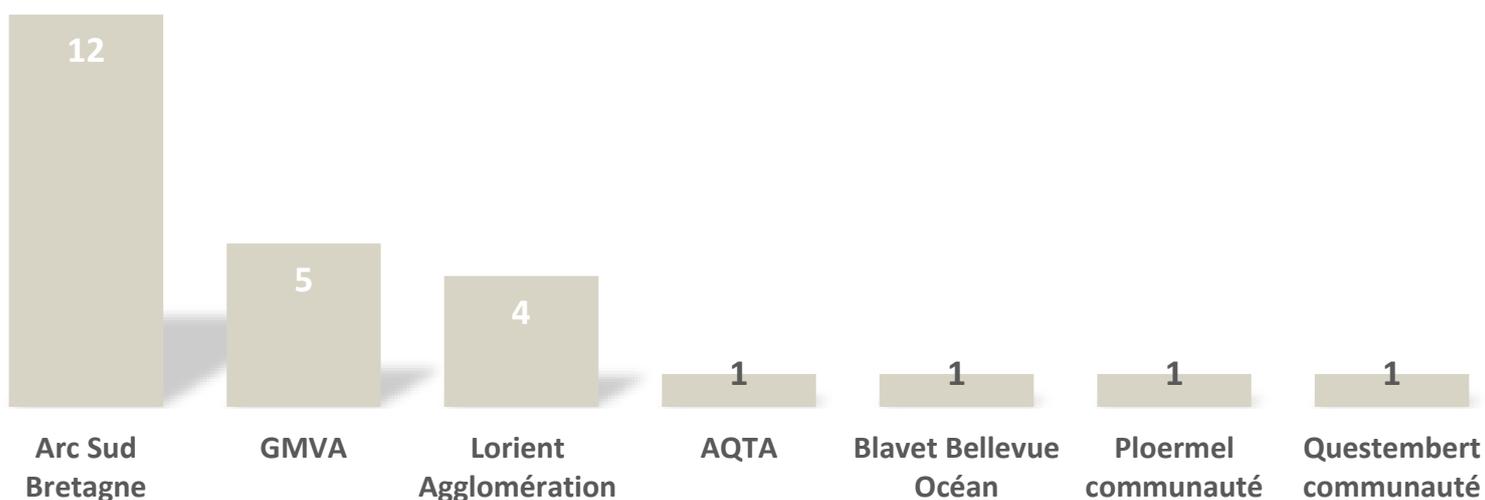
■ CAPTATION

- Nouveaux mandats captés : **25** nouveaux logements
- Mandats renouvelés : **38** logements conservés
- Mandats non reconduits : **33** logements perdus

■ TYPOLOGIE DES 25 LOGEMENTS CAPTÉS



■ SECTEURS DES LOGEMENTS CAPTÉS



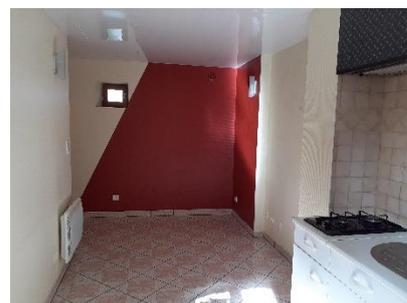
LES DERNIERS MANDATS EN IMAGE



**APPARTEMENT T3
VANNES**



**MAISON T5
PLESCOP**



**MAISON T2 BIS
PLOUHINEC**

L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS



En mars 2022, l'Association SOLIHA AIS Morbihan a été mandatée par la DDETS afin de trouver des solutions de logement pour les ménages Ukrainiens qui ont fui la guerre.

L'agence a donc lancé un appel aux propriétaires de résidences secondaires, de gîtes ou encore de meublés touristiques.

L'élan de solidarité a été tel que plusieurs centaines de propositions d'hébergement ont été enregistrées. Une fois les entretiens téléphoniques réalisés, les visites effectuées et les mandats éphémères signés, l'association dénombre :

- 59 logements autonomes
- 15 dépendances
- 14 hébergements chez l'habitant

Grâce à cela, 95 personnes, dont 25 enfants, ont pu être logés.

Article du Ouest France : La famille ukrainienne logée en résidence secondaire : « On ne s'attendait pas à cet accueil »

Nantaise, Cécile n'a pas hésité quand elle a rencontré Lesia, Dimitri et leurs trois filles : « Moi, ma maison de Sarzeau était libre pendant des mois », elle leur a donc mis le logement à disposition. Reconnaisante, la famille n'en revient toujours pas. Pour eux, « maintenant, Cécile, c'est comme la famille ! »

De l'abri anti-bombes au « conte de fées »

« On ne s'attendait vraiment pas à un tel accueil quand on a quitté notre appartement de Kiev », expliquent Lesia, 38 ans, et son mari Dimitri, 39 ans, pendant que leurs trois filles, Diana, Roksolana et Carolina, 8, 5 et 3 ans, jouent à l'étage. « C'est presque un conte de fées », complètent-ils en anglais en contemplant leur environnement... Dépaysant pour ces citadins qui ont fui les bombardements et avaient passé « dix jours dans un abri en sous-sol. On sentait les murs vibrer quand il y avait des destructions. » La mère de famille, éditrice dans un magazine scientifique, part alors en train avec les fillettes en Pologne, rejointes un mois après par Dimitri, directeur commercial dans une société de transport.

■ LES NOUVEAUX LOCATAIRES

En 2022, le pôle gestion a réalisé 137 mises en location :

- 131 entrées dans des logements pérennes, dont 30 logements communaux.
- 6 entrées en domiciles partagés

Représentant au total 271 personnes logées, dont 108 enfants.

Profil des ménages :

Personnes seules : 55%



Dont : 53%

47%

Couples : 6%



Familles monoparentales : 28%

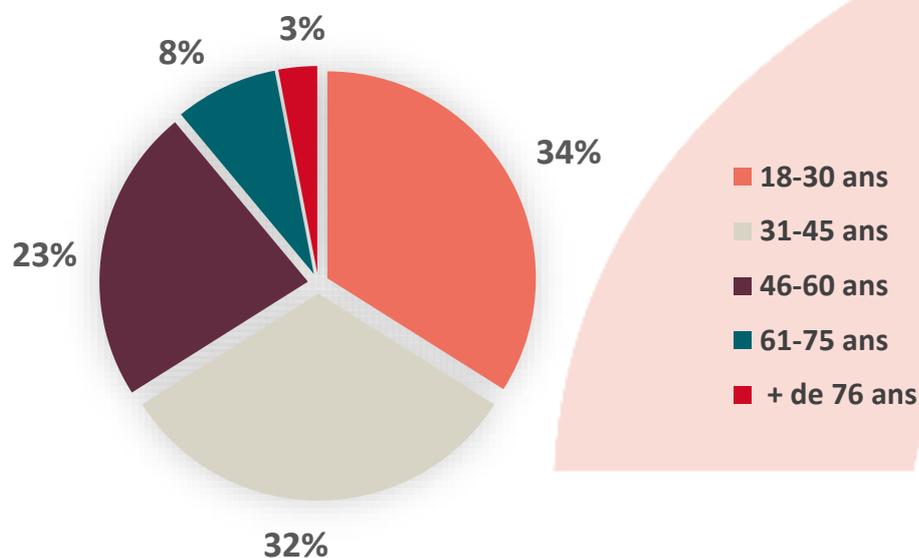


Dont : 83% de femmes

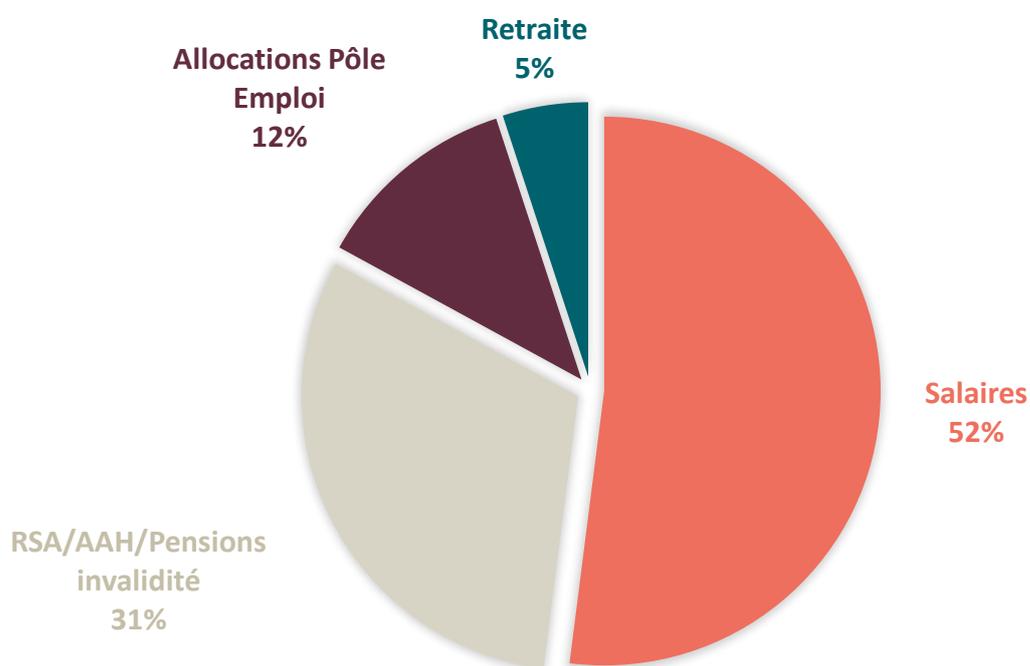
Couples avec enfant(s) : 11%



■ OCCUPATION PAR TRANCHE D'ÂGE



■ NATURE DES RESSOURCES DES MÉNAGES



Toutes les attributions de logements se font au sein d'une commission interne qui examine les demandes et apporte une réponse adaptée aux ménages. Cette commission est animée par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale.

Quelques chiffres :

- Le taux d'effort moyen par ménage est de **31%**
- Le taux FSL moyen est de **60% par foyer**
- Le loyer moyen est de **434€**
- La surface moyenne est de **66 m²**
- Le prix moyen au m² est de **6.58€**



Madame R.

Suite à une orientation de Morbihan Solidarité Energie, nous avons reçu une demande de relogement pour une maman et ses deux fils de 15 et 26 ans. Cette famille occupait un logement insalubre de 33m² avec de graves dysfonctionnements électriques, une humidité ambiante et un état du sol accidentogène, à MUZILLAC depuis mars 2020. Le plus jeune des enfants était en internat afin d'être le moins possible dans ce logement.

Après avoir exercé différentes activités professionnelles en tant qu'électricienne en bâtiment, agent de nettoyage industriel et auxiliaire de vie, Madame R. a dû cesser de travailler suite à des problèmes de santé invalidants. Une demande de reconnaissance du handicap étant en cours, et la mère de famille ne percevant que l'allocation RSA pour le moment, il lui fallait un logement avec un loyer maîtrisé. La commission d'attribution a donc statué sur une maison de 4 pièces à QUESTEMBERG de 73m² dont le loyer est de 440€. Les 367€ d'APL par mois permettent à Madame R. de ne pas être dans une situation financière dégradée et grâce à notre accompagnement, la famille a pu bénéficier d'une aide du Fonds de Solidarité Logement de 494€ pour le financement d'une partie des frais d'agence et du dépôt de garantie.

Monsieur D.

Après un accident du travail, Monsieur D. s'est retrouvé sans domicile fixe. Orienté par son assistance sociale, il sollicitait très souvent l'agence et comptait sur nous pour lui trouver une solution de relogement. Depuis cet accident, Monsieur D. touche une rente victime de la CPAM et un complément d'AAH pour 960€. Nous lui avons donc attribué un appartement T1 situé à LORIENT dont le loyer est de 344€. L'aide au logement de 281€ par mois, permet à notre nouveau locataire d'avoir un reste à vivre correct et assure ainsi son maintien dans le logement. Nous avons également obtenu une aide FSL avec une prise en charge de 75% des frais d'entrée dans les lieux.

Madame C.

« Je suis une femme seule à la retraite et ne trouvant pas de logement, j'ai été contrainte de vivre dans la maison de mon ex-conjoint. Ce dernier exerçait une pression morale très forte sur moi en m'empêchant d'avoir accès à la cuisine par exemple et donc de manger, ou en ne me laissant pas prendre ma voiture sans son autorisation. A la fin, il filtrait même mon courrier. Je suis en rémission d'un cancer et j'aspirais donc à une certaine tranquillité d'esprit pour me remettre de ma maladie. Je perçois une pension de retraite d'un montant de 918€ et j'avais peur de ne pas pouvoir subvenir seule à mes dépenses. Alors quand SOLIHA m'a attribué un logement de 64m² à SAINT JEAN LA POTERIE avec un loyer de 360€ je me suis sentie soulagée. J'ai pu bénéficier d'une aide FSL de 672€ et je touche 258€ d'APL. Cela me permet d'aborder sereinement ma convalescence. »



Madame D.

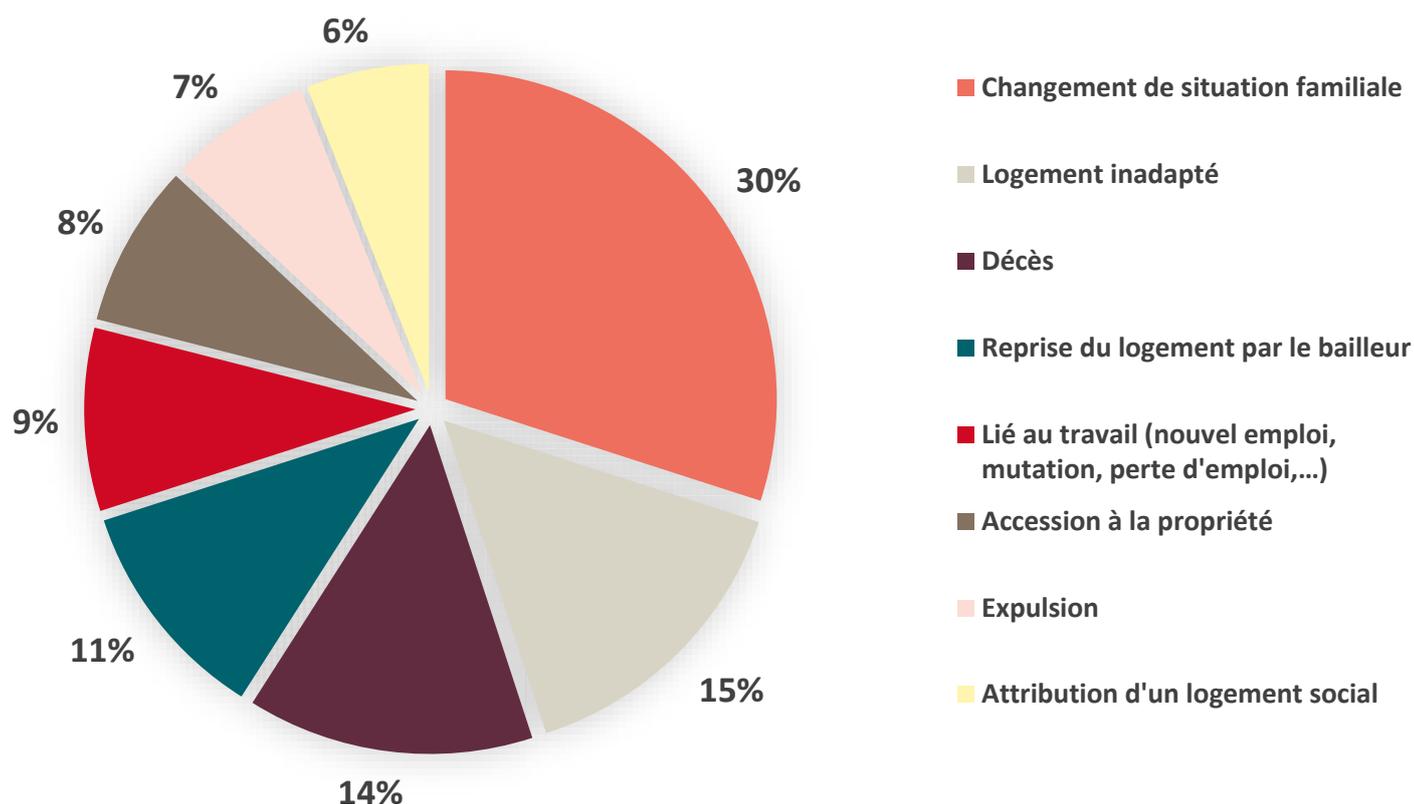
« Début d'année 2022, je vivais dans un squat sur Vannes. Etant une femme seule je n'étais pas en sécurité. Je me sentais en danger et je n'allais pas bien. Je me suis donc tournée vers le Centre Médico-Social de Vannes dans le cadre de mon accompagnement RSA. J'ai ainsi pu faire une demande de logement et SOLIHA AIS Morbihan m'a proposé un studio de 17 m² sur Vannes avec un loyer de 260 €, que mon APL couvre entièrement. La CESF de l'agence m'a obtenu une prise en charge (FLS accès) de 485 € à mon entrée ce qui couvrait une partie du 1er loyer, des frais d'agence et du dépôt de garantie.

Ce logement m'a permis de me poser et de régler ma situation administrative avec l'aide de ma conseillère en insertion sociale et professionnelle et de pouvoir me projeter dans une reprise d'activité professionnelle. Aujourd'hui je me sens paisible dans mon appartement. »

■ LES DÉPARTS

141 ménages ont quitté leur logement en 2022. Le temps moyen d'occupation est de 4 ans.

■ MOTIFS DU DÉPART DES LOCATAIRES



Le taux de rotation en 2022 est de **14%**

VISALE :

C'est une caution accordée par Action Logement au locataire en cas de défaillance, pour **prendre en charge le paiement du loyer et des charges locatives** de sa résidence principale.

Depuis le 1^{er} février 2019, **le dispositif couvre les dégradations locatives** pour les logements relevant du parc locatif privé. Les frais de remise en état, en cas de dégradations imputables au locataire, sont couverts jusqu'à deux mois de loyer et charges inscrits au bail, après déduction du dépôt de garantie.

■ RECOUVREMENT

En 2022 SOLIHA AIS Morbihan a quittancé un total de **4 460 124 €** de loyers et charges sur l'ensemble de son parc locatif.

L'agence affiche un taux de recouvrement à 99,53%. Cet excellent taux s'explique par une gestion et un suivi des impayés au quotidien.

- 77% des locataires règlent leur loyer par prélèvement, 18% par virement, 4% par chèque et 1% par espèces.
- Parmi nos locataires, 292 d'entre eux perçoivent des APL et 122 des AL. Au total 56% des ménages logés bénéficient d'aides au logement.
- 36 échéanciers sont actuellement mis en place et respectés.
- 27 déclarations auprès de VISALE ont été déposées en 2022.

■ VACANCE

Le taux de vacance en 2022 est de 0,80 %. En moyenne un logement reste vacant entre 0 et 8 jours.

■ LA GESTION LOCATIVE

- Au total **288 états des lieux** ont été réalisés par les gestionnaires, soit une moyenne de 8 par mois et par collaborateur.
- En tout, **1 668 comptes rendus de gestion** trimestriels ont été envoyés à nos propriétaires.
- **438 demandes d'intervention** ont été lancées pour l'entretien courant des logements.

■ HONORAIRES PERCUS

Dans le cadre de sa gestion, l'agence immobilière sociale SOLIHA a perçu :

- **319 118€** d'honoraires de gérance
- **54 642€** d'honoraires de mise en location

RÉTROSPECTIVE 2022

Le salon VIVING de VANNES en mars 2022 :

Notre association était présente sur ce salon de l'immobilier du 5 au 7 mars 2022. Nous avons rencontré de nombreux propriétaires-bailleurs avec lesquels nous avons échangé sur leurs projets. **Notre conseillère en gestion de patrimoine, Madame Anne GUICHARD a pu leur apporter des conseils éclairés sur les différents montages fiscaux qui s'offraient à eux.**



La loi « climat et résilience » de 2021, quel impact sur mon logement en location ?

Le 20 octobre 2022, SOLIHA AIS Morbihan a organisé **une réunion d'information sur la loi « climat et résilience » à destination des propriétaires-bailleurs.**

Cette rencontre avait pour but d'exposer les nouvelles dispositions réglementaires liées au DPE dans le cadre de cette nouvelle loi entrée en vigueur le 22 août 2021.

En présence de **nos partenaires EXIM et l'ADIL**, nous avons abordé les thèmes suivants :

- La mise en œuvre de la loi Climat et Résilience
- Présentation du nouveau DPE
- Les aides potentielles pour les travaux



■ JOURNÉE DE L'AIS

Le 8 septembre 2022, toute l'équipe s'est retrouvée pour une journée pleine de bonne humeur et de défis. Un moment d'échange et de partage très apprécié.



PROJETS 2023

■ CONTINUER A FAIRE CONNAITRE NOTRE ACTION

- Participation au salon VIVING de Vannes en mars 2023
- Tenue de conférences avec des propriétaires-bailleurs
- Création d'un nouveau dépliant
- Création de nouvelles fiches support
- Développement de nouveaux partenariats

LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS

- **AAH : Allocations aux Adultes Handicapés**
- **ADIL : Agence pour le Droit à l'Information sur le Logement**
- **AIS : Agence Immobilière Sociale**
- **AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt**
- **ANAH : Agence Nationale de l'Habitat**
- **AL : Allocation de Logement**
- **APL : Aide Personnalisée au Logement**
- **AQTA : Auray Quiberon Terre Atlantique**
- **CAL : Commission d'Attribution Logement**
- **DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités**
- **FSL : Fonds de Solidarité pour le Logement**
- **GMVA : Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération**
- **IML : InterMédiation Locative**
- **MSA : Mutualité Sociale Agricole**
- **PLA : Prêt Locatif Aidé**
- **PLAI : Prêt Locatif Aidé d'Intégration**
- **PLATS : Prêt Locatif Aidé Très Social**
- **PLS : Prêt Locatif Social**
- **PLUS : Prêt Locatif à Usage Social**
- **PST : Programme Social Thématique**
- **RSA : Revenu de Solidarité Active**

SOLIHA

AGENCE
IMMOBILIÈRE
SOCIALE

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

MORBIHAN



SIÈGE SOCIAL :

SOLIHA AIS Morbihan
8, Avenue Edgar Degas
CS 12181 – 56005 VANNES CEDEX

Tél : 02 97 40 22 82

Mail : contact.aismorbihan@solihha.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR :
immomorbihan.solihha.fr

